

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 R. 17 Désignation de représentants de la Ville de Paris et de personnalités qualifiées au sein de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des pratiques artistiques amateurs ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 3 mai 2016 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des pratiques artistiques amateurs » (conseil d'administration) :

- M. François VAUGLIN
- Mme Nathalie MAQUOI
- Mme Joëlle MOREL
- M. Alexandre VESPERINI

Article 2 : Sont désignées les personnalités qualifiées ci-après au sein de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « Maison des pratiques artistiques amateurs » (conseil d'administration) :

- Mme Stéphanie AUBIN
- Mme Tatiana BREIDY
- M. Dominique BOUTEL

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO